

COMMUNIQUÉ DU COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DU 3 JUILLET 2013

Mardi 3 septembre 2013

Le comité de suivi de l'Accord du 3 juillet 2013 a tenu sa onzième réunion le lundi 2 septembre 2013, de 11h à 15h30, à la maison commune des Nations Unies, sous la présidence du Facilitateur International M. Saïd Djinnit. Après l'examen de son ordre du jour, le Comité de Suivi communique ce qui suit :

1. La campagne électorale qui se déroulait jusque-là dans une ambiance empreinte de cordialité et de civilité a été marquée par quelques incidents rapidement maîtrisés. Le Comité de Suivi rappelant la nécessité de la tenue d'élections apaisées et non-violentes invite instamment les différents acteurs politiques à la retenue et au calme et demande avec insistance aux candidats et aux partis politiques de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la campagne électorale se poursuive dans l'ambiance sereine qui a caractérisé son démarrage.

2. Le Comité de Suivi se félicite de la remise de la quasi-totalité des documents attendus de la CENI. Il a pris note de ce que la CENI remettra le complément au plus tard le mercredi 4 septembre 2013: les spécimens des bulletins de vote pour le scrutin uninominal, les résultats de la révision complémentaire par région et par préfecture, ainsi que la liste des deux cent (200) kits utilisés de SAGEM.

3. Le Comité de Suivi a pris note des interrogations de l'Opposition au sujet de l'accroissement significatif du nombre d'électeurs dans certaines régions et un tassement de l'électorat dans d'autres, une délocalisation d'électeurs par endroit et des ratés de l'affichage et du traitement des réclamations.

4. S'agissant de l'accroissement significatif du nombre d'électeurs dans certaines régions, les explications suivantes ont été fournies par la CENI : a) un afflux important de la population vers les régions à haute intensité d'activités économiques, en particulier dans les zones où sont mises en exploitation industrielle ou artisanale des ressources naturelles; b) un sous-recensement en 2010 de la population électorale de certaines régions; c) des raisons techniques. Ainsi, le double système de vérification a permis de nettoyer les doublons et les inscriptions multiples. En ce qui concerne les délocalisations des électeurs, la CENI a indiqué qu'elles étaient les conséquences marginales de certains dysfonctionnements et qu'elle était en train de les corriger.

5. Sur tous ces points, le Comité de Suivi rappelant que la mise en œuvre des mesures de sécurisation est essentielle pour garantir l'intégrité et la qualité de la liste électorale, a encouragé la CENI à accélérer la mise en œuvre des mesures de sécurisation et de vérification du fichier électoral, tout en accordant une attention particulière au monitoring des données pour la tranche d'âge de 18 à 20 ans.

6. Répondant aux inquiétudes exprimées par l'Opposition, la CENI a réitéré son engagement à créer les meilleures conditions pour un scrutin libre et transparent.

7. Le Comité de Suivi a retenu que la vérification de la prise en compte des corrections sera conduite par le comité technique de suivi de la révision. A cet effet, il l'invite à se réunir au plus tard le mardi 2 septembre pour examiner la prise en compte effective de toutes les corrections et de lui en adresser rapport.

8. Le Comité de Suivi a été informé par la CENI que le démarrage de l'impression de la liste électorale définitive et des cartes d'électeurs est prévu pour le jeudi 5 septembre. La CENI a par ailleurs indiqué que la liste électorale définitive sera présentée aux partis politiques et mise à leur disposition dès sa finalisation.

9. Le Comité de Suivi a été informé par la CENI qu'elle mettait tout en œuvre pour rapprocher davantage les électeurs de leurs lieux de vote et que la liste définitive des bureaux de vote sera disponible le 8 septembre.

10. La CENI a confirmé que l'acquisition et la mise en place du matériel et des documents électoraux se déroulaient selon un calendrier tout à fait maîtrisé.

11. Le Comité de Suivi s'est félicité de la mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation par la CENI. Il encourage la CENI à poursuivre ses rencontres périodiques avec les partis politiques.

12. Le Comité de Suivi a pris note de la retraite qu'organise la CENI le vendredi 6 et le samedi 7 septembre à Kindia avec l'ensemble des présidents des commissions électorales préfectorales ainsi que les partenaires techniques et financiers afin d'assurer une exécution cohérente des prochaines opérations électorales.

13. Le Comité de Suivi a été informé de l'avancement normal des préparatifs pour le vote des Guinéens de l'extérieur. La CENI a annoncé que tous les Guinéens de l'extérieur figurant dans la base de données de 2010 auront leurs cartes d'électeurs. Les missions de la CENI ont rejoint les différentes capitales concernées pour l'installation des commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAMI).

14. Le Comité de Suivi a pris note des dispositions présentées par le Conseil National de la Communication (CNC) dans le cadre des élections législatives prévoyant deux émissions spéciales diffusées sur la RTG et des publications spécialisées dans le Quotidien HOROYA et dans le bulletin de l'Agence guinéenne de presse ainsi qu'une directive à l'endroit des médias privés pour les inviter à éviter tout dérapage.

15. Le MATD a annoncé la création d'une force de sécurité dénommée Force spéciale de sécurisation des élections législatives (FOSSEL) placée sous la supervision de la

CENI et qui a la charge d'assurer la sécurité du processus électoral sur toute l'étendue du territoire national.

16. Le Comité de Suivi s'est félicité de l'information donnée par la CENI faisant état de l'engagement de la CEDEAO à lui verser dans les meilleurs délais, une contribution supplémentaire d'un (1) million USD en plus des 500.000 USD déjà promis. La CENI a fait également mention de la disponibilité de l'État à financer tous les manquements susceptibles d'affecter financièrement l'organisation de ces élections. Le PNUD a annoncé une contribution de 2 millions 690 mille USD du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies destinée à la sécurisation du processus électoral.

17. La CENI a informé le Comité de Suivi de son programme de formation en cascade des 60,000 membres des bureaux de vote qui se déroulera du 6 au 22 septembre 2013.

18. Le Président du Comité de Suivi a annoncé qu'il invitera dans les prochains dans un cadre convivial tous les acteurs impliqués dans l'Accord du 3 juillet pour maintenir l'esprit qui a conduit à la signature de cet Accord afin d'aller ensemble aux élections législatives de façon constructive.

Le Comité de Suivi de l'Accord du 3 juillet 2013 portant sur la préparation et l'organisation des élections législatives

Pour plus d'information

- *Jean Jonas Tossa* - Chargé de la Communication et du Plaidoyer - Bureau du Coordonnateur Résident - UNDP Guinea Country Office - Cell Phone : + 224 621 312 883 - Email: jean.jonas.tossa@one.un.org
- *Laurence Gérard (UNOWA/Dakar)* – gerardl@un.org (+221 77 332 4928)